Avertissements Agricoles



GRANDES CULTURES

Bulletin N°19 du 24 septembre 1996

SRPV NORD PAS-DE-CALAIS

Spécial mouche grise du blé

Comme nous l'annoncions dans le dernier bulletin, une campagne d'analyses de pontes de mouche grise a été lancée dernièrement pour tenter d'évaluer le "risque mouche grise" de l'année.
Les prélèvements sont effectués tous les ans dans les mêmes secteurs (connus comme étant à risque) pour pouvoir comparer les données d'une année sur l'autre. Bien sûr, ceci n'exclut pas que les secteurs non cités ne soient pas sans risque.
La plupart des échantillons sont faits dans des parcelles de betteraves puisque c'est la culture considérée comme la plus favorable aux pontes de la mouche. Les autres couverts (à part, peut-être l'endive) sont toujours moins attractifs, c'est ce que nous avons pu voir encore cette année.

Echantillons provenant de parcelles de betteraves

Région	Localité	Nbre d'oeufs viables/ Ha (en millions)	Risque
ARRAS - OUEST	Anzin St Aubin	5,45	***Très élevé***
	Marocuil 1	4,2	***Très élevé***
	Marocuil 2	2	***Modéré***
	La Targette	0,85	Faible
	Souchez	2,23	***Modéré***
ARRAS -EST	Vis en Artois 1	1,4	***Modéré***
	Vis en Artois 2	5,47	***Très élevé***
	Vis en Arotis 3	2,43	***Elevé***
	Monchy le Preux	9,97	***Très élevé***
	Guemappe	2,12	***Modéré***
LENS - NORD BETHUNE	Loos-en-Gohelle 1	2	***Modéré***
	Loos-en-Gohelle 2	1,53	***Modéré***
	Grenay	1,53	***Modéré***
	Auchy-les-Mines	0,48	Faible
	Loos-en-Gohelle 3	0,93	Faible
LENS - EST DOUAI	Arleux-en-Gohelle 1	0,35	Faible
	Arleux-en-Gohelle 2	1,28	Faible
	Bois Bernard 1	2,55	***Elevé***
	Bois Bernard 2	3,83	***Elevé***
	Bois Bernard 3	1,45	***Modéré***
CAMBRAI	Oisy le Verger 1	4,25	***Elevé***
	Oisy le Verger 2	7,3	***Très élevé***
	Oisy le Verger 3	6	***Très élevé***
	Epinoy	1,13	Faible

Echelle de risque
Moins de 1,5 millions d'oeufs viables ⇨ Risque faible à nul
De 1,5 à 2,5 millions d'oeufs viables ⇨ Risque moyen
De 2,5 à 5 millions d'oeufs viables ⇨ Risque élevé
Plus de 5 millions d'oeufs viables ⇨ Risque très élevé

Directeur Gérant : S. DUVAUCHELLE Publication Hebdomadaire



D.R.A.F. - Service Régional de la Protection des Végétaux
BP 47 - 62750 LOOS-EN-GOHELLE - Tél. 21.28.27.27 - Fax : 21.43.97.72
Abonnement : Régisseur des Recettes D.R.A.F. - BP 505 - 59022 LILLE Cedex - ISSN 0758-7968 - CPPAP N°

SPV

COVEZ IMPRIMERIE SA - LENS - Tél. 21.75.63.57

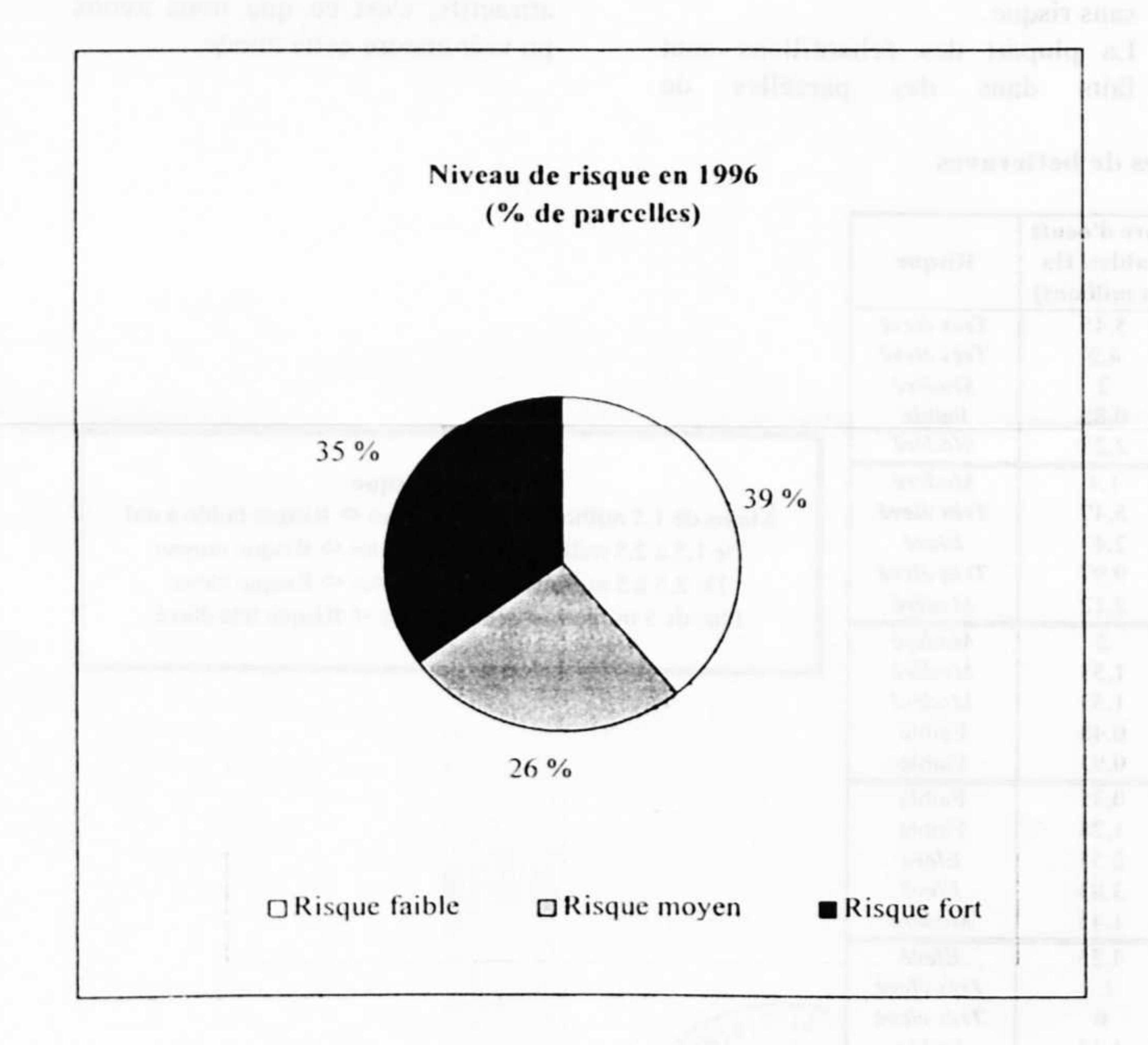
Echantillons provenant d'autres couverts

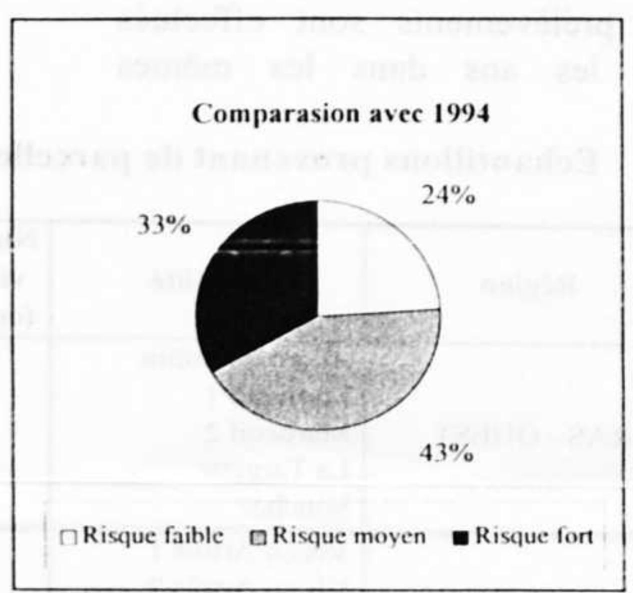
Couvert	Localité	Nbre d'oeufs viables par Ha (en millions)	Risque
Endive	Anzin St Aubin	0,77	Faible
	Oisy le Verger	2,67	*Elevé*
Jachère	Loos-en-Gohelle (*Trèfle de Perse*)	0,03	Faible
	Maroeuil (*Ray-grass anglais*)	0	Nul
Pomme de terre	Bailleul Sir Berthout	0,65	Faible
Pois	Oisy le Verger	1,33	Faible
Haricot	Oisy le Verger	0,67	Faible

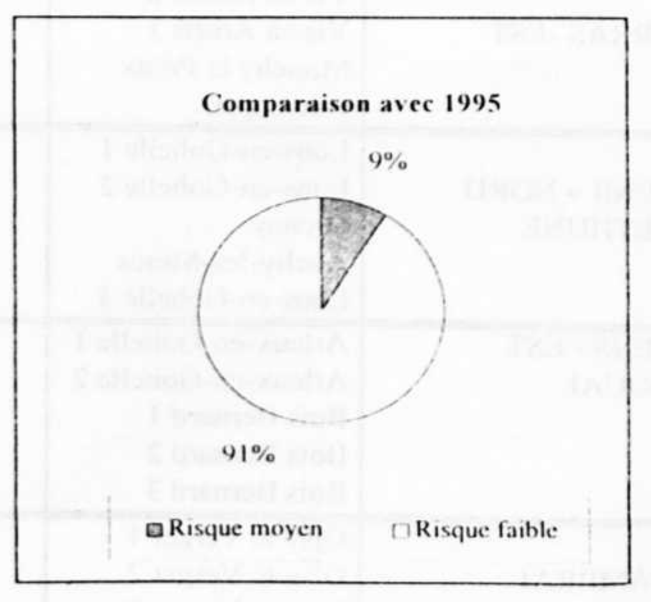
Echelle de risque
Moins de 1,5 millions d'oeufs viables ⇨ Risque faible à nul
De 1,5 à 2,5 millions d'oeufs viables ⇨ Risque moyen
De 2,5 à 5 millions d'oeufs viables ⇨ Risque élevé
Plus de 5 millions d'oeufs viables ⇨ Risque très élevé

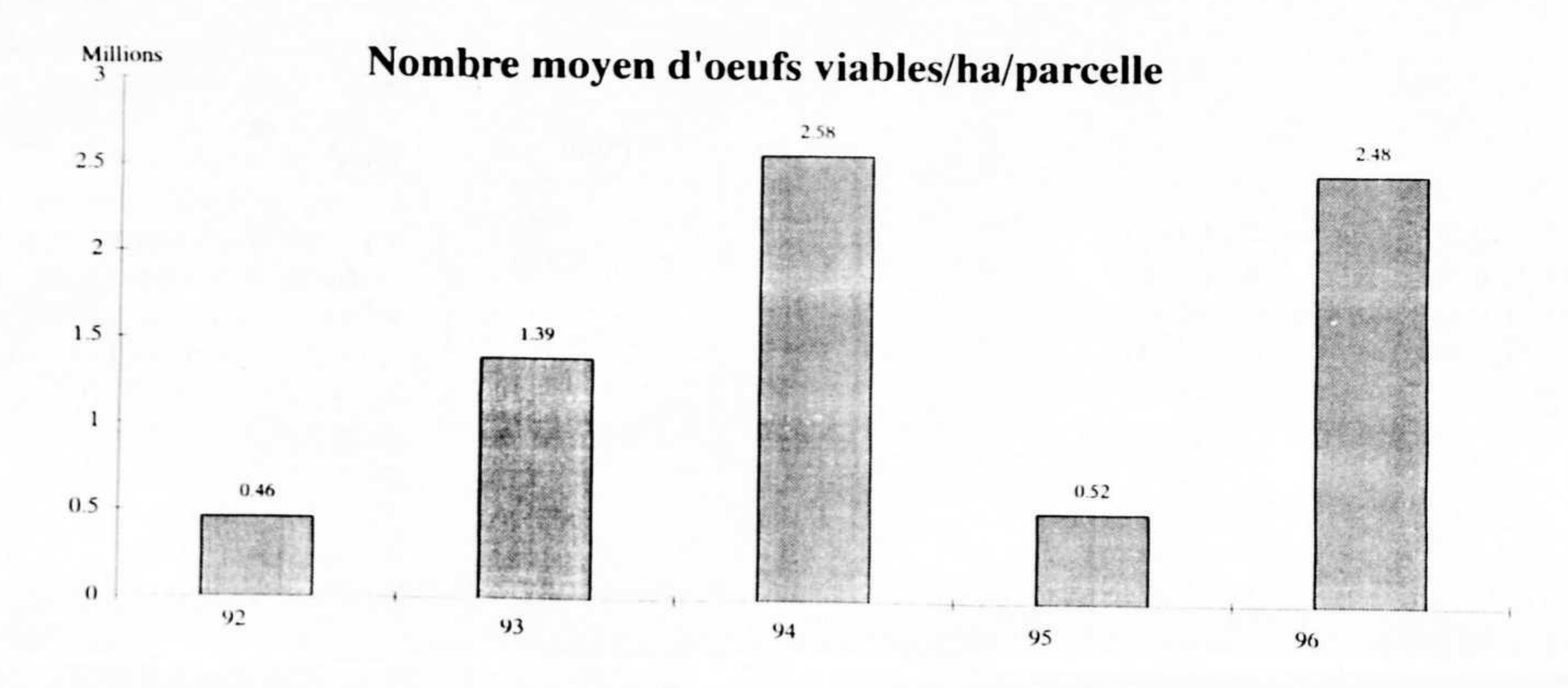
Le risque mouche grise est beaucoup plus important cette année. Non seulement, le nombre d'oeufs viables à l'hectare est conséquent (jusqu'à environ 10 millions/ha à Vis en Artois), mais en plus, les parcelles présentant un risque élevé sont fréquentes (35 %). Enfin, la proportion d'oeufs non viables recensée lors de l'analyse reste faible : les oeufs ont donc été très peu parasités d'où un nombre important d'oeufs viables par hectare.

La jachère, les pommes de terre, les pois et les haricots semblent être des cultures peu intéressantes pour la mouche : le risque reste faible contrairement à l'endive et bien sûr à la betterave.









Le pourcentage de parcelles à risque fort en 1996 (35 %) est voisin de celui de 1994 (33 %). Néanmoins, en 1994, il y avait 43 % de parcelles à risque moyen alors qu'en 1996, il n'y en a que 26 %. Quant au nombre moyen d'oeufs viables par hectare, les 2 années laissent apparaître des chiffres quasiment identiques (autour des 2,5 millions par hectare).

Même si pour le moment du point de vue mouche grise, 1996 a quelques similitudes avec 1994 (sauf les parcelles à risque moyen), ce n'est pas pour autant que les dégâts du printemps seront du même niveau. En effet, ce sont les conditions climatiques de l'hiver qui vont influencer l'intensité des attaques. Si les gelées hivernales sont régulières, le blé sera beaucoup plus sensible au parasite et aura beaucoup plus de difficultés à "récupérer" (plantes plus grêles, sans trop de talles du fait du froid). A l'inverse si l'hiver est doux, les dégâts seront beaucoup moins visibles.

Attention : Tous ces résultats nous donnent une tendance sur le risque mouche grise mais il est nécessaire de rester prudent car le nombre d'oeufs viables /ha varient plus ou moins d'une parcelle à l'autre. Dans le secteur de Lens Nord, le risque apparait comme faible à modéré, il ne s'agit peut être que d'un problème de parcelles, ***restez vigilant****.*

Nos préconisations :

❖ ***Les parcelles à risque élevé ou modéré*** devront être traitées AUSTRAL. Sont considérées comme susceptibles d'être touchées par le ravageur :

- Les parcelles présentes dans des zones où l'on rencontre régulièrement des dégâts de mouche grise (Arras, Lens, Douai, Cambrai, Bapaume).
- Les sols creux, mal rappuyés et difficiles à travailler.
- Les blés ayant pour précédents la betterave ou l'endive
- Les parcelles semées tard (en novembre) où l'implantation de la céréale est plus difficile (plantes plus sensibles aux attaques de la mouche).
- Les variétés qui tallent peu.

Ce qu'il est conseillé de faire dans ce cas là :

* Ne réduisez pas les doses de semis de 15 % avec AUSTRAL comme à l'habitude lorsque le risque mouche est élevé. AUSTRAL n'a pas 100 % d'efficacité, donc en cas d'attaques graves, il y aura forcément des pertes de pieds (beaucoup moins qu'avec un T4 A naturellement).
* Adaptez la dose de semis en fonction du type de sol (semis légèrement plus dense en cranette).
* Evitez les préparations de sols trop motteuses qui empêchent une levée rapide des plantes.
* Rappuyer convenablement, utilisez un tasse-avant.
* Ne semez pas trop profond pour faire "démarrer" la plante au plus vite.

❖ ***Pour les autres parcelles***, un traitement de semence classique type T4 A sera suffisant. Dans tous les cas, pensez toujours à favoriser une levée rapide et à faciliter l'implantation de la culture.

P29